



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

**Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social**

ᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦᑲᑦ ᑲᑦ ᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲᑲ
ᑲᑲᑲᑲ

COMPTE RENDU

388^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(ADOPTÉ)

DATE :	29 octobre 2020
ENDROIT :	Vidéoconférence (Teams)
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec Brian Craik, GNC Vanessa Chalifour, secrétaire exécutive
ÉTAIENT ABSENTS :	Luc Lainé, président John Paul Murdoch, GNC

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) Adoption du compte rendu de la 387^e réunion

Le compte rendu de la 387^e réunion est adopté tel quel.

Action : Faire traduire et classer le CR 387.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance entre le 29 septembre et 28 octobre 2020 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet diamantifère Renard par les Diamants Stornoway (Canada) inc.

N/Réf : 3214-14-041

a. Demande de modification du CA : Programme de suivi environnemental et du milieu social

➤ Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 9 mai 2019, pour recommandation, une demande de modification du certificat d'autorisation pour le programme de suivi environnemental et du milieu social pour le projet diamantifère Renard. Un complément d'information a également été reçu le 19 août 2020.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des documents transmis par le promoteur relativement à ce projet et recommandent à l'Administrateur provincial d'autoriser la modification du certificat d'autorisation.

#2020-1029-01 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations fournies par le promoteur et recommandent d'autoriser la modification du certificat d'autorisation.*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial
Transmission d'une recommandation**

5) Développement d'un site d'enfouissement à Whapmagoostui

N/Réf : 3214-16-099

- a. Suivi des conditions 6 et 10
 - Pour information
- b. Suivi de la condition 4
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 22 juillet 2020, pour recommandation, le suivi de la condition 4 pour le projet de développement d'un site d'enfouissement à Whapmagoostui. Le suivi des conditions 6 et 10 a également été reçu le 22 juillet 2020, pour information.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des informations transmises par le promoteur et recommandent l'approbation du programme de suivi de l'environnement et du milieu social (condition 4). De plus, les membres du COMEX considèrent que le promoteur a rempli les exigences des conditions 6 et 10 du certificat d'autorisation du 13 novembre 2019.

#2020-1029-02 : *de transmettre à l'Administrateur régional une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations transmises par le promoteur et recommandent l'approbation du programme de suivi de l'environnement et du milieu social (condition 4). De plus, les membres du COMEX considèrent que le promoteur a rempli les exigences des conditions 6 et 10 du certificat d'autorisation du 13 novembre 2019.*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur régional**
 Transmission d'une recommandation

6) Projet de site municipal d'enfouissement de déchets domestiques à Waswanipi par la Première Nation crie de Waswanipi

N/Réf : 3214-16-068

- a. Suivi de la condition 1
 - Pour information
- b. Suivi des conditions 3 et 5
 - Pour recommandation

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 23 octobre 2019, pour recommandation, le suivi des conditions 3 et 5 du certificat d'autorisation du 10 mars 2017 pour le projet de site municipal d'enfouissement de déchets domestiques à Waswanipi. Le suivi de la condition 1 a aussi été reçu le 23 octobre 2019, pour information. Un complément d'information a également été reçu le 11 septembre 2020.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance des informations transmises par le promoteur et considèrent que celui-ci a rempli les exigences de la condition 1 du certificat d'autorisation du 10 mars 2017. De plus, les membres du COMEX recommandent l'approbation du programme de suivi environnemental (condition 3) et du plan d'action pour la réhabilitation (condition 5).

#2020-1029-03 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance des informations transmises par le promoteur et considèrent que celui-ci a rempli les exigences de la condition 1 du certificat d'autorisation du 10 mars 2017. De plus, les membres du COMEX recommandent l'approbation du programme de suivi environnemental (condition 3) et du plan d'action pour la réhabilitation (condition 5).*

Action : **Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial**
 Transmission d'une recommandation

7) Divers

a. Consultations fédérales : Projets miniers Rose Lithium-Tantale et mine de lithium Baie-James

Aucun nouveau développement.

b. Projet minier Rose Lithium-Tantale : Discussion sur l'analyse du projet

La discussion sur ce projet est reportée à une date ultérieure, laquelle reste à être déterminée. À ce sujet, Vanessa Chalifour fera parvenir un sondage Doodle à tous les membres pour une rencontre en novembre 2020.

c. Rencontre du comité de suivi : Projet CC22.1 - Climat EIBJ-Nunavik-AT (changements climatiques)

Aucun nouveau développement.

d. Réflexion du COMEX à la suite de la rencontre avec le président-directeur général de la Société du Plan Nord

Les membres réitèrent leur appréciation de la rencontre avec le président-directeur général de la Société du Plan Nord en septembre 2020 et souhaitent maintenir le canal de communication ouvert avec celui-ci, notamment sur les grands enjeux touchant la région.

Concernant l'enjeu de l'électrification sur le territoire, Robert Joly contactera Louis Germain, directeur général à la Direction générale de l'électricité au MERN, afin de s'enquérir des besoins futurs en approvisionnement en énergie pour les projets de développement à la Baie-James.

e. Mandat donné au BAPE concernant l'enjeu de l'élimination des résidus ultimes au Québec

Le BAPE a été mandaté par le ministre du MELCC afin de se pencher sur l'enjeu des résidus ultimes au Québec. Le COMEX comprend que ce mandat s'applique à l'ensemble du Québec et, conséquemment, sur le territoire Eeyou Istchee Baie-James. Considérant que le COMEX a analysé plusieurs projets en lien avec la gestion des matières résiduelles au cours des dernières années, les membres discutent de la possibilité de collaborer avec le CCEBJ et ainsi lui faire part des préoccupations récentes soulevées dans ce domaine.

8) Prochaines réunions

- a. 25 novembre 2020 – Vidéoconférence (Teams)
- b. 16 décembre 2020 – Vidéoconférence (Teams)

Annexe A
Suivi de la correspondance du 29 septembre et le 28 octobre 2020

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Projet minier Troilus par Troilus Gold Corporation N/Réf : 3214-14-025	Luc Lainé COMEX	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Rapport annuel de surveillance et d'inspection environnementale post-fermeture 2019	Transmis le 29 septembre 2020 Accusé réception le 30 septembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Jacqueline Leroux Troilus Gold Corp.	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 9 octobre 2020 Reçu COMEX le 9 octobre 2020	
Projet minier Éléonore par Les Mines Opinaca Ltée N/Réf : 3214-14-042	Luc Lainé COMEX	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Rapport de suivi environnemental 2019	Transmis le 29 septembre 2020 Accusé réception le 30 septembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Geneviève Pepin Les Mines Opinaca Ltée	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 1 ^{er} octobre 2020 Reçu COMEX le 2 octobre 2020	
Projet de réalisation de la restauration de la Mine Principale à Chibougamau par le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles N/Réf : 3214-14-058	Luc Lainé COMEX	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Demande de modification du certificat d'autorisation Transmission d'une recommandation	Transmis le 29 septembre 2020 Accusé réception le 30 septembre 2020	
Projet d'exploitation d'un gisement de fer-vanadium par Métaux BlackRock inc. N/Réf : 3214-14-050	Luc Lainé COMEX	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Demande de modification du certificat d'autorisation global Suivi des conditions 16 et 23 au CA du 11 avril 2019	Transmis le 29 septembre 2020 Accusé réception le 30 septembre 2020	
	Dominique Lavoie MELCC	Yves Desrosiers Métaux BlackRock inc.	Transmission de questions et commentaires	Transmis le 9 octobre 2020 Reçu COMEX le 9 octobre 2020	
Consultations fédérales pour le projet minier Rose Lithium-Tantale	Benoît Dubreuil Agence d'évaluation d'impact du Canada	Yves Rochon MELCC	Consultations fédérales et préoccupations de nature provinciale pour le projet minier Rose Lithium-Tantale	Transmis le 6 octobre 2020 Reçu COMEX le 6 octobre 2020	
	Yves Rochon MELCC	Benoît Dubreuil Agence d'évaluation d'impact du Canada		Transmis le 16 octobre 2020 Reçu COMEX le 19 octobre 2020	
Projet de l'usine de cogénération de Chapais par Chapais Énergie S.E.C. N/Réf : 3214-10-012	Pascal Tremblay Nexolia Services Chapais Énergie Inc.	Marc Croteau Sous-Ministre MELCC	Demande de modification du certificat d'autorisation – Installation d'une conduite de vapeur	Transmis le 23 septembre 2020	
	Dominique Lavoie COMEX	Luc Lainé COMEX	Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)	Transmis le 8 octobre 2020 Reçu COMEX le 9 octobre 2020	<i>Pour recommandation</i>

Annexe A
Suivi de la correspondance du 29 septembre et le 28 octobre 2020

Projet	De	À	Document	Date	Action - commentaires
Lieu d'enfouissement à Wemindji N/Réf : 3214-16-099.1	Arden Visitor Cree Nation of Wemindji	Isaac Voyageur Administrateur régional	Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social	Transmis le 15 octobre 2020	
	Isaac Voyageur Administrateur régional	Luc Lainé COMEX		Transmis le 19 octobre 2020 Reçu COMEX le 19 octobre 2020	<i>Pour recommandation</i>
	Luc Lainé COMEX	Deputy Chief Arden Visitor Cree Nation of Wemindji	Publication sur le site web du COMEX Étude d'impact sur l'environnement et le milieu social	Transmis le 20 octobre 2020	